

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-2235/SG/IAM annulant la. décision n° 75-1485/5G/IAM du 26 juillet 1975 et maintenant en service un caporal de la Garde territoriale.

n° 75-2235/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

28 novembre 1975

Numéro JO

n° 24 du 26/12/1975

Date du numéro

26 décembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Le caporal Daoud Ali Ibrahim, mle 965, né en 1944 au lieu de 1930 est maintenu en service au détachement de Tadjourah (jugement supplétif d'acte de naissance n° 027/R délivré le 17 février 1971 par le Tribunal de 1° degré de Tadjourah» .